

Les états financiers du

# **RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT**

Régime d'épargne-études offert par La Première fondation du savoir

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

## **Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière**

Les états financiers ci-joints du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant (le « Régime ») ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de La Première fondation du savoir. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers ainsi que de superviser la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

La Première fondation du savoir, par l'entremise de La Première financière du savoir inc., sa filiale en propriété exclusive qui administre le Régime, maintient des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, comprennent des montants établis à partir d'estimations et de jugements. Les principales méthodes comptables, que la direction juge appropriées pour le Régime, sont décrites à la note 3 des états financiers.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant du Régime, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention du fiduciaire, des souscripteurs et des bénéficiaires du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant. Son rapport suit.

**Conseil d'administration**  
**Mississauga (Ontario)**  
**Le 30 mars 2023**



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Bay Adelaide Centre  
333, rue Bay, bureau 4600  
Toronto (Ontario) M5H 2S5  
Canada  
Tél. 416-777-8500  
Télec. 416-777-8818

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Au fiduciaire, aux souscripteurs et aux bénéficiaires du Régime d'épargne-études pour un seul étudiant

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime d'épargne-études pour un seul étudiant

(le « Régime »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2022;
- l'état du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires pour l'exercice clos à cette date;
- le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Autre point – Données comparatives***

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 30 mars 2022.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du Rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux indices suggérant que les autres informations comportent une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 30 mars 2023

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

États de la situation financière

Aux 31 décembre 2022 et 2021

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2022	2021
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie	3 874 951 \$	11 463 152 \$
Montants à recevoir de la Fondation (note 8)	28 786 521	12 986 438
Placements (note 5)	5 481 025 897	3 723 348 920
Subventions gouvernementales à recevoir	5 185 685	3 202 785
Intérêts et dividendes à recevoir	29 358 506	17 533 426
<b>Actif total</b>	<b>5 548 231 560 \$</b>	<b>3 768 534 721 \$</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Dettes d'exploitation et autres passifs (notes 7 et 8)	20 551 911	12 192 734
<b>Passif total</b>	<b>20 551 911 \$</b>	<b>12 192 734 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (note 6)</b>	<b>5 527 679 649 \$</b>	<b>3 756 341 987 \$</b>

Approuvé par le conseil d'administration de La Première fondation du savoir

*"David Forster"*

David Forster, administrateur

*"Andrea Bolger"*

Andrea Bolger, administratrice

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

États du résultat global

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2022	2021
<b>Revenus</b>		
Revenus d'intérêts	100 925 966 \$	52 106 156 \$
Revenus de dividendes	42 608 835	25 292 441
Autres variations de la juste valeur des placements :		
(Pertes) gain nets réalisés sur les placements	(86 034 365)	427 912 719
Variation nette des (pertes) gains latents sur les placements	(670 805 670)	(196 396 406)
<b>Total des (pertes) revenus (montant net)</b>	<b>(613 305 234) \$</b>	<b>308 914 910 \$</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 8)	52 595 976	31 895 445
Frais du comité d'examen indépendant	86 271	52 128
Coûts de transaction	534 242	490 125
<b>Total des charges</b>	<b>53 216 489 \$</b>	<b>32 437 698 \$</b>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>(666 521 723) \$</b>	<b>276 477 212 \$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*



## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2022	2021
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 756 341 987 \$</b>	<b>3 673 652 288 \$</b>
Cotisations des souscripteurs (note 6)		
Cotisations	227 295 228	118 148 567
Remboursement de cotisations et sorties de fonds par transfert	(271 439 681)	(133 157 480)
Cotisations provenant des régimes résiliés (note 3)	1 473 259 877	—
	<b>1 429 115 424 \$</b>	<b>(15 008 913) \$</b>
Subventions gouvernementales (note 6)		
Cotisations gouvernementales	51 683 111	28 886 149
Remboursements de subventions gouvernementales	(6 665 119)	(4 640 159)
Subventions gouvernementales, (retraits) versements	(7 573 397)	(1 977 426)
Versements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(87 481 039)	(39 186 202)
Subventions gouvernementales provenant des régimes résiliés (note 3)	566 853 377	—
	<b>516 816 933 \$</b>	<b>(16 917 638) \$</b>
Revenu accumulé (note 6)		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(666 521 723)	276 477 212
Paievements d'aide aux études	(171 077 305)	(117 209 780)
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(45 574 243)	(36 104 365)
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux établissements d'enseignement	(285 091)	(1 288 005)
Transferts entrants (sortants), montant net	17 829 444	(7 258 812)
Revenu provenant des régimes résiliés (note 3)	691 034 223	—
	<b>(174 594 695) \$</b>	<b>114 616 250 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 527 679 649 \$</b>	<b>3 756 341 987 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(tous les montants sont en dollars canadiens)

<b>Flux de trésorerie</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(666 521 723) \$	276 477 212 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Montants à recevoir de la Fondation	(15 800 083)	(6 202 226)
(Gains) pertes nets réalisés sur les placements	86 034 365	(427 912 719)
Variation nette des (gains) pertes latents sur les placements	670 805 670	196 396 406
Amortissement des escomptes et des primes sur les obligations	4 693 323	(13 650 342)
Transfert de titres	(5 112 373 928)	(4 082 615 129)
Produit obtenu à la vente ou à l'échéance des placements	5 324 311 070	4 257 327 241
Intérêts et dividendes à recevoir	(11 825 080)	694 991
Dettes d'exploitation et autres passifs	7 685 710	(35 085)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>287 009 324 \$</b>	<b>200 480 349 \$</b>
<b>Activités de financement</b>		
Cotisations des souscripteurs	227 295 228	118 148 567
Remboursement de cotisations et sorties de fonds par transfert	(271 439 681)	(133 157 480)
Cotisations gouvernementales reçues	49 700 211	29 687 973
Remboursements de subventions gouvernementales	(6 665 119)	(4 640 159)
Subventions gouvernementales, versements (retraits)	(7 573 397)	(1 977 426)
Versements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(87 481 039)	(39 186 202)
Versements de revenus aux bénéficiaires :		
Paievements d'aide aux études	(171 077 305)	(117 209 780)
Subventions gouvernementales	(45 574 243)	(36 104 365)
Entrées (sorties) de fonds par transfert	17 829 444	(7 258 812)
Versements des revenus tirés de subventions aux établissements d'enseignement	388 376	—
Transfert de l'actif net du Régime Héritage	—	—
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(294 597 525) \$</b>	<b>(191 697 684) \$</b>
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>(7 588 201)</b>	<b>8 782 665</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>11 463 152</b>	<b>2 680 487</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 874 951 \$</b>	<b>11 463 152 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts reçus*	98 319 206 \$	65 888 420 \$
Dividendes reçus*	38 083 838	25 804 344

\*Compris dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

**Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

## 1 Renseignements généraux

Le Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant (le « Régime ») a été établi par La Première fondation du savoir (la « Fondation ») comme instrument d'épargne pour les études postsecondaires d'une personne désignée (le « bénéficiaire »).

La Fondation, commanditaire du Régime, est un organisme à but non lucratif constitué sans capital-actions le 19 février 1990 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada) et a poursuivi ses activités en vertu de la loi modifiée du 17 octobre 2011. La Fondation a retenu les services de La Première financière du savoir inc. (« La Première financière du savoir »), sa filiale en propriété exclusive, pour agir comme distributeur et gestionnaire de fonds de placement (« le gestionnaire ») et pour assurer l'administration générale du Régime. La Première financière du savoir est constituée en vertu des lois du Canada. Le bureau principal du Régime est situé au 50 Burnhamthorpe Road West, Mississauga (Ontario) Canada.

Les souscripteurs du Régime y effectuent des dépôts périodiques. Sont déduits de ces dépôts les frais d'inscription, les primes d'assurance, les frais de dépôt et les frais de service facturés à chaque souscripteur. Le revenu tiré des cotisations des souscripteurs est détenu dans le compte de paiement d'aide aux études. À l'échéance, à la résiliation ou à l'annulation d'un régime, ces dépôts, moins les déductions, sont remboursés au souscripteur. Le revenu peut être versé en tout ou en partie au souscripteur sous forme de paiement de revenu accumulé. À l'ouverture d'un régime, La Première financière du savoir fera une demande de subventions gouvernementales au nom du souscripteur. Le revenu tiré des subventions gouvernementales est détenu dans le compte de revenu tiré des subventions. Le Régime investit dans des titres canadiens à revenu fixe, notamment des obligations des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux du Canada, des obligations de sociétés du Canada et des actions, y compris des fonds négociés en bourse (FNB), qui reproduisent le rendement d'un indice largement reconnu d'actions canadiennes ou américaines cotées au Canada ou aux États-Unis.

Les paiements d'aide aux études (PAE) sont constitués des subventions gouvernementales et des revenus gagnés sur les cotisations et les subventions gouvernementales (intérêts et autres revenus). Les cotisations ne sont pas comprises dans les PAE, mais sont plutôt remises au souscripteur à l'échéance, déduction faite des frais applicables. Pour se prévaloir de ses droits aux PAE, le bénéficiaire doit fournir à l'administrateur une preuve de son admissibilité à un programme d'études postsecondaires ainsi qu'une confirmation de son statut de résident. En cas de résiliation, le total des cotisations du souscripteur lui est remboursé et le revenu réalisé sur le dépôt du souscripteur lui est dû et payable à titre de paiement de revenu accumulé ou est payable à un établissement d'enseignement désigné. Les cotisations gouvernementales sont remises à l'organisme émetteur. Les revenus tirés de subventions provenant de conventions résiliées sont versés à un établissement d'enseignement admissible.

La publication des états financiers a été autorisée par le comité d'audit, des finances et de gestion des risques du conseil d'administration de la Fondation le 30 mars 2023.

## 2 Règles comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Le Régime a appliqué les méthodes comptables uniformément aux fins de la préparation de ses états financiers.

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

**Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

## 3 Résumé des principales méthodes comptables

Le Régime a appliqué les principales méthodes comptables décrites ci-après.

### **Instruments financiers**

Le Régime comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument et il le décomptabilise lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou que le Régime a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les achats et les ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Régime sont classés à la JVRN, y compris les placements dans des actions, des FNB et des titres de créance. Tous les autres actifs et passifs financiers, notamment les intérêts à recevoir, les subventions gouvernementales à recevoir et les dettes d'exploitation et autres passifs sont évalués au coût amorti. L'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est présentée au montant des distributions, qui correspond à la valeur résiduelle des actifs du Régime, déduction faite de tous les passifs.

### **Évaluation de la juste valeur**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière. Pour les obligations, le Régime utilise les prix médians fournis par des services d'évaluation indépendants. Pour les actions et les FNB, le Régime utilise le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. La politique du Régime consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire formule des hypothèses fondées sur la conjoncture du marché à la date des états financiers. La modification de ces hypothèses en raison de changements dans la conjoncture du marché pourrait se répercuter sur la juste valeur des instruments financiers présentée.

### **Constatation des revenus, coûts de transaction et charges**

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution tirés des placements en titres à revenu fixe et des placements à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Régime, selon la comptabilité d'exercice. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément à l'état de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen comprend l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance du Régime. Les coûts de transaction représentent les commissions de courtage.

### **Dépréciation d'actifs financiers**

La norme *Instruments financiers* (IFRS 9) exige que l'entité comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Pour déterminer si de telles pertes existent, le Régime tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. À la date des états financiers, les intérêts, dividendes et subventions gouvernementales à recevoir devaient être versés à court terme. Le Régime pense que la probabilité de défaillance est presque nulle, car le risque de défaillance à l'égard de ces instruments est faible.

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

**Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

et la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Compte tenu de la faible exposition du Régime au risque de crédit, aucune correction de valeur n'a été comptabilisée, car une telle dépréciation aurait une incidence négligeable sur les états financiers.

En ce qui concerne le portefeuille de titres à revenu fixe, le marché intègre dans le prix de chaque obligation le risque de défaillance et les pertes de crédit attendues pondérées selon la probabilité. La notation de crédit et le cours de chaque titre tiennent compte de ces risques, bien que la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ne soit pas séparée et identifiable. De ce fait, le Régime ne comptabilise pas de correction de valeur supplémentaire pour les titres à revenu fixe qu'il détient.

## **Devises**

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Régime.

## **Trésorerie**

La trésorerie se compose de l'encaisse détenue auprès du dépositaire.

## **Montants à recevoir de la Fondation**

Les montants à recevoir de la Fondation se composent de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

La trésorerie, exception faite de l'encaisse détenue auprès du dépositaire, n'est pas détenue au nom du Régime. Ce dernier a conclu une entente intersociété sur la trésorerie selon laquelle la Fondation conserve un compte collectif de trésorerie pour les entités juridiques participantes (les « Régimes »). Chaque Régime a son propre grand livre et chaque opération est comptabilisée dans le grand livre auxiliaire approprié. Chaque Régime n'a accès qu'à sa quote-part de la trésorerie, déterminée conformément à l'entente intersociété sur la trésorerie.

## **Entrées/(sorties) de fonds par transfert**

Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs d'un autre Régime d'épargne-études de La Première financière du savoir ou ceux d'un régime offert par un autre organisme peuvent transférer leur contrat au Régime. Inversement, les souscripteurs du Régime peuvent transférer leur contrat à un autre Régime d'épargne-études de La Première financière du savoir ou à un régime d'un autre organisme. Les cotisations, les subventions gouvernementales et les transferts entrants ou sortants sont présentés à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

## **Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires**

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprend les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales ainsi que les revenus réalisés sur les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales. L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est classé comme passif, car un souscripteur a la possibilité de résilier son régime n'importe quand avant l'échéance. En cas de résiliation avant l'échéance, le total des cotisations du souscripteur, déduction faite des frais applicables, lui est remboursé et le revenu réalisé sur les cotisations du souscripteur lui est dû et payable à titre de paiement de revenu accumulé ou est payable à un établissement d'enseignement désigné. Les subventions gouvernementales sont remboursées au gouvernement et le revenu réalisé sur celles-ci, auquel le souscripteur a renoncé, doit être versé à un établissement d'enseignement désigné. Voir la note 6 pour la répartition de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

**Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

Les cotisations des souscripteurs sont constituées des dépôts des souscripteurs, déduction faite de divers frais. La Première financière du savoir déduit des dépôts des souscripteurs les frais de souscription applicables, notamment les frais d'inscription, les primes d'assurance et les frais de dépôt et de service, et investit le montant net dans le Régime. Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs peuvent modifier le montant de leurs cotisations. Voir la note 6 pour la répartition de l'évolution des cotisations des souscripteurs.

Une prime couvrant l'assurance collective vie et invalidité totale est déduite de chaque dépôt des souscripteurs, à raison de 0,17 \$ par tranche de 10 \$. Les primes d'assurance sont versées à Sun Life, Compagnie d'Assurance-Vie, qui transfère 25 % des primes reçues à La Première financière du savoir.

Les subventions gouvernementales représentent les cotisations des gouvernements fédéral et provinciaux. Elles sont comptabilisées lors de la réception d'une cotisation admissible à un régime enregistré d'épargne-études par un souscripteur du Régime.

Le revenu accumulé comprend l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les paiements d'aide aux études et les versements de revenus tirés des subventions aux bénéficiaires et aux institutions financières désignées viennent réduire le revenu accumulé.

## **Impôt**

À l'heure actuelle, le revenu tiré des cotisations des souscripteurs n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) avant l'échéance de leur régime. Les paiements d'aide aux études versés aux candidats admissibles, constitués des subventions gouvernementales et de la totalité du revenu accumulé, sont inclus dans le revenu de ceux-ci aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les montants déposés par les souscripteurs ne peuvent être déduits par ces derniers à des fins fiscales, et ils ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés aux souscripteurs ou à leurs candidats désignés.

Ce Régime n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

## **Investissements dans des entités structurées non consolidées**

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, ou que les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le Régime investit dans FNB et des titres adossés à des créances présentés dans l'inventaire du portefeuille, et a établi que ces placements constituent des entités structurées non consolidées. Les placements du Régime dans des entités structurées non consolidées sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les FNB financent leurs activités en émettant des actions rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier une participation proportionnelle dans la valeur liquidative du FNB. Les FNB sont domiciliés au Canada et inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne. Les titres adossés à des créances comprennent des obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation, qui sont garanties par, et payables sur, des emprunts hypothécaires immobiliers, et font l'objet d'un cautionnement par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la SCHL. Ces placements sont présentés au poste « Placements » de l'état de la situation financière. L'exposition maximale du Régime au risque de perte lié à ces placements correspond à la juste valeur totale des placements.

## **Transfert de l'actif net du Régime Héritage dans le Régime Familial pour un seul étudiant**

Le 6 mai 2021, les souscripteurs du Régime d'épargne-études Héritage (le « Régime Héritage ») ont voté des modifications à la convention d'aide aux études du Régime Héritage, donnant ainsi droit à la Fondation de transférer

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

## Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(tous les montants sont en dollars canadiens)

le portefeuille du Régime Héritage au Régime, de conclure une convention d'aide aux études pour le Régime au nom de chaque souscripteur, tel qu'il est décrit dans la Circulaire d'information de la direction du Régime collectif publiée le 24 mars 2021, et de résilier la convention d'aide aux études du Régime Héritage.

Le transfert des actifs du Régime Héritage au Régime s'est fait le 1<sup>er</sup> mars 2022. Le total des actifs transférés le 31 décembre 2022 s'élevait à 2 731 147 477 \$, réparti comme suit :

Dépôts des souscripteurs	1 473 259 877 \$
Subventions gouvernementales	566 853 377
Revenu accumulé	691 034 223
<b>Total des actifs transférés</b>	<b>2 731 147 477 \$</b>

Concernant le transfert de l'actif net du Régime Héritage vers le Régime :

- a) les actifs ont été transférés à leur juste valeur;
- b) les composantes du capital et du revenu des souscripteurs du Régime Héritage qui ont été transférés au Régime comprennent les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et le revenu accumulé associés au Régime Héritage.

## 4 Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des plus importants jugements et estimations comptables du Régime aux fins de la préparation des états financiers.

### Statut d'entité d'investissement

L'un des jugements importants posés lors de la préparation des états financiers du Régime a consisté à établir que le Régime répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10 *États financiers consolidés*. Le Régime a pour objectif d'investir les cotisations des souscripteurs de sorte à maximiser le rendement à long terme en vue d'obtenir un revenu de placement. La juste valeur est la principale mesure d'évaluation de la performance de la quasi-totalité des placements. Par conséquent, le Régime ne consolide pas ses participations dans des filiales, le cas échéant. Il les évalue plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

### Classement et évaluation des instruments financiers

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Régime exigent du gestionnaire qu'il pose des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié conformément à l'IFRS 9. Le gestionnaire, après avoir évalué le modèle économique adopté par le Régime pour la gestion du portefeuille, ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, a déterminé que les placements sont gérés à la juste valeur et que la juste valeur est utilisée pour évaluer la performance et prendre des décisions de placement. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Régime sont constitués uniquement de capital et d'intérêts; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Régime. Tous les placements sont donc évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

**Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Les principaux éléments d'estimation, pour lesquels le gestionnaire a posé des jugements complexes ou subjectifs, comprennent la détermination de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire formule des hypothèses fondées sur la conjoncture du marché à la date des états financiers. La modification de ces hypothèses en raison de changements dans la conjoncture du marché pourrait se répercuter sur la juste valeur des instruments financiers présentée.

## 5 Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement du Régime l'exposent à divers risques liés aux instruments financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le Régime n'effectue aucune transaction autrement qu'en dollars canadiens et n'est donc pas directement exposé à un risque de change significatif. Seuls ses investissements dans des actions américaines par le biais du FNB non couvert sont directement exposés au risque de change. La méthode globale de gestion des risques du Régime comprend des directives, des objectifs et des restrictions en matière de placement visant à atténuer le risque par une répartition des placements entre différents secteurs, catégories d'échéances et émetteurs. Le Régime a recours aux services d'un gestionnaire de portefeuille tiers et veille à ce que les placements soient conformes aux directives de placement établies et à la réglementation en valeurs mobilières et en fiscalité applicable. La responsabilité et les pouvoirs de surveillance incombent au conseil d'administration de la Fondation et à son comité d'investissement. Il existe également un comité d'examen indépendant.

### Risque de crédit

Le Régime est exposé au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les fonds en caisse sont déposés auprès d'institutions financières. Le risque de crédit auquel le Régime est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance. La plupart des titres de créance détenus par le Régime sont émis ou garantis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. Le Régime investit aussi dans des titres de créance de sociétés assortis d'une notation de catégorie investissement au moment de l'achat.

La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir et des titres de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit aux 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021. L'analyse qui suit présente un sommaire de la qualité du crédit du portefeuille de titres de créance du Régime aux 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021. Les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's et DBRS Morningstar. Lorsqu'un titre a reçu plusieurs notations, la notation la plus basse est retenue.

### Pourcentage des titres de créance (%)

Notation	31 décembre 2022	31 décembre 2021
« AAA »	18,1 %	13,8 %
« AA »	11,7 %	17,5 %
« A »	43,9 %	44,1 %
« BBB »	26,3 %	24,6 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

### Risque de liquidité



## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

**Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des obligations liées à des passifs financiers. Les soldes des cotisations des souscripteurs et des subventions gouvernementales présentent un risque pour le Régime, car les souscripteurs peuvent annuler ou résilier leurs contrats en tout temps, entraînant le versement immédiat de l'intégralité des soldes des comptes aux souscripteurs, aux établissements d'enseignement ou au gouvernement. Le Régime est également exposé au risque lié aux échéances de contrats et à ses obligations relatives aux comptes de revenu accumulé. Par conséquent, le Régime investit la majeure partie de son actif dans des placements qui se négocient sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Le Régime veille aussi à conserver de l'encaisse pour maintenir un niveau adéquat de liquidité.

### **Profil d'échéance**

Les PAE (revenu accumulé et cotisations gouvernementales) sont payés après que la documentation requise a été remise à La Première financière du savoir. Le capital du souscripteur lui est restitué lorsqu'il le demande.

En cas d'annulation d'un contrat par un souscripteur, son capital et les cotisations gouvernementales correspondantes sont exigibles sur demande. Les subventions gouvernementales à payer au gouvernement sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales à recevoir à l'état de la situation financière, le Régime ayant la capacité et l'intention de régler le montant net. Le revenu tiré du capital des souscripteurs et des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement, soit au souscripteur, soit à un établissement d'enseignement admissible, selon le cas, et est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et autres passifs à l'état de la situation financière.

Tous les autres passifs du Régime sont exigibles dans un délai de trois mois.

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

## Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(tous les montants sont en dollars canadiens)

### Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Régime, en pourcentage des placements, aux 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Concentration	Pourcentage des placements (%) aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Titres à revenu fixe</b>		
Titres fédéraux	10,4 %	8,5 %
Titres provinciaux	12,0 %	18,8 %
Titres de sociétés	37,9 %	34,3 %
Titres municipaux	0,2 %	0,1 %
Placements à court terme	1,6 %	0,9 %
<b>Total des titres à revenu fixe</b>	<b>62,1 %</b>	<b>62,6 %</b>
<b>Actions</b>		
Services de communication	0,1 %	0,6 %
Consommation discrétionnaire	0,2 %	0,2 %
Biens de consommation de base	0,4 %	0,1 %
Énergie	2,3 %	1,1 %
Finance	4,1 %	3,1 %
Soins de santé	0,0 %	0,0 %
Industrie	2,6 %	2,6 %
Technologies de l'information	0,6 %	1,4 %
Matériaux	1,4 %	1,1 %
Immobilier	— %	0,5 %
Services aux collectivités	0,6 %	1,1 %
FNB d'actions américaines	25,6 %	25,6 %
<b>Total des actions</b>	<b>37,9 %</b>	<b>37,4 %</b>
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

### Risque de marché

Les placements du Régime sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. Suit une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture, le cas échéant. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif. Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen d'une diversification des placements effectués par les gestionnaires de portefeuille et fait l'objet d'une surveillance de la part du comité d'investissement.

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(tous les montants sont en dollars canadiens)

### a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Régime détient des titres assortis de taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur. Au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant un mouvement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Régime aurait diminué ou augmenté d'environ 51,4 M\$ (environ 0,9 % du total du portefeuille) (37,5 M\$ au 31 décembre 2021, environ 1,0 % du total du portefeuille).

Les tableaux qui suivent résument l'exposition du Régime au risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2022 et 2021, selon le terme à courir jusqu'à l'échéance.

<b>31 décembre 2022</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>Un an à cinq ans</b>	<b>Plus de cinq ans</b>	<b>Total</b>
Placements à court terme				
Bons du Trésor	87 745 202 \$	— \$	— \$	87 745 202 \$
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	—	—	572 005 259	572 005 259
Titres provinciaux	—	—	655 030 507	655 030 507
Titres municipaux	—	—	11 418 990	11 418 990
Titres de sociétés	—	897 262 703	1 180 836 157	2 078 098 860
<b>Total</b>	<b>87 745 202 \$</b>	<b>897 262 703 \$</b>	<b>2 419 290 913 \$</b>	<b>3 404 298 818 \$</b>
<b>Pourcentage du total</b>	<b>2,6 %</b>	<b>26,4 %</b>	<b>71,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

<b>31 décembre 2021</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>Un an à cinq ans</b>	<b>Plus de cinq ans</b>	<b>Total</b>
Placements à court terme				
Bons du Trésor	33 353 857 \$	— \$	— \$	33 353 857 \$
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	—	38 708 521	278 745 516	317 454 037
Titres provinciaux	—	70 870 701	630 653 544	701 524 245
Titres municipaux	—	4 181 988	1 309 085	5 491 073
Titres de sociétés	—	332 516 256	943 495 975	1 276 012 231
<b>Total</b>	<b>33 353 857 \$</b>	<b>446 277 466 \$</b>	<b>1 854 204 120 \$</b>	<b>2 333 835 443 \$</b>
<b>Pourcentage du total</b>	<b>1,4 %</b>	<b>19,1 %</b>	<b>79,5 %</b>	<b>100,0 %</b>

### b) Risque de change

Le Régime investit dans des FNB libellés en dollars canadiens. Les placements sous-jacents de ces FNB sont exposés au dollar américain. Le Régime est exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, qui ne sont pas couverts en dollars canadiens, fluctue en raison des variations des taux de change. Au 31 décembre 2022, si le taux de change avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 70,2 M\$ (23,8 M\$ au 31 décembre 2021).

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

**Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

## **c) Autre risque de prix**

Le Régime est exposé à l'autre risque de prix, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires qui sont négociés sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Régime sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes entourant leurs cours futurs. Les cours de ces instruments varient principalement selon les fluctuations des taux d'intérêt, le risque de crédit, le taux de chômage en Amérique du Nord, les conditions économiques générales, le prix des produits de base et les bénéfices des sociétés. Le risque maximum associé aux instruments financiers détenus par le Régime correspond à leur juste valeur. Les gestionnaires de portefeuille gèrent ce risque en choisissant les titres selon les paramètres de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2022, si les placements dans des actions et des FNB avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 103,8 M\$ (69,5 M\$ au 31 décembre 2021).

## **Gestion du risque lié au capital**

Le capital du Régime est représenté par l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Le capital du Régime peut varier d'un jour à l'autre puisque le Régime est continuellement assujéti à des cotisations et à des résiliations. Par ailleurs, les PAE et les paiements à l'échéance ont lieu à des moments précis de l'année. Le Régime n'est assujéti à aucune règle en matière de capital qui lui est imposée de l'extérieur. Dans sa gestion du risque lié au capital, le Régime vise à sauvegarder les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues et à générer des revenus sur ces montants afin de verser des PAE aux bénéficiaires admissibles. Le Régime s'efforce d'investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales reçues et les revenus réalisés dans des placements appropriés tout en maintenant des liquidités suffisantes pour acquitter les paiements à l'échéance, les PAE, les résiliations et les dépenses conformément à ses objectifs de placement et à ses politiques de gestion du risque décrits plus haut. La politique du Régime en matière de gestion de capital consiste :

- à surveiller le niveau quotidien des cotisations et des résiliations de contrats des souscripteurs par rapport aux actifs liquides et à ajuster en conséquence les montants investis;
- à surveiller le niveau des paiements à l'échéance et des PAE à venir selon les échéances, les demandes d'étudiants reçues et l'historique des taux d'admissibilité au paiement des bénéficiaires, puis à ajuster en conséquence le portefeuille de placements;
- à investir dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus.

La stratégie générale de gestion du risque lié au capital n'a fait l'objet d'aucun changement au cours de l'exercice.

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

## Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(tous les montants sont en dollars canadiens)

### Évaluation de la juste valeur

Le Régime classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas, les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Le tableau qui suit illustre le classement des actifs et des passifs du Régime évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2022 et 2021.

<b>31 décembre 2022</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Placements à court terme	— \$	87 745 202 \$	— \$	87 745 202 \$
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	—	572 005 259	—	572 005 259
Titres provinciaux	—	655 030 507	—	655 030 507
Titres municipaux	—	11 418 990	—	11 418 990
Titres de créance de sociétés	—	2 078 098 860	—	2 078 098 860
Actions et FNB	2 076 727 079	—	—	2 076 727 079
<b>Placements à la juste valeur</b>	<b>2 076 727 079 \$</b>	<b>3 404 298 818 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>5 481 025 897 \$</b>

<b>31 décembre 2021</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Placements à court terme	— \$	33 353 857 \$	— \$	33 353 857 \$
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	—	317 454 037	—	317 454 037
Titres provinciaux	—	701 524 245	—	701 524 245
Titres municipaux	—	5 491 073	—	5 491 073
Titres de créance de sociétés	—	1 276 012 231	—	1 276 012 231
Actions et FNB	1 389 513 477	—	—	1 389 513 477
<b>Placements à la juste valeur</b>	<b>1 389 513 477 \$</b>	<b>2 333 835 443 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 723 348 920 \$</b>

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable des subventions gouvernementales à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir et des dettes d'exploitation et autres passifs avoisine leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

**Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert visant les instruments de niveau 3, par catégorie d'instruments financiers.

Le tableau qui suit présente les transferts visant les instruments de niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, par catégorie d'instruments financiers.

	Actions canadiennes	Titres de créance de sociétés canadiennes	Total
Solde à l'ouverture	63 542 \$	— \$	63 542 \$
Achats	—	—	—
Ventes	(811 693)	—	(811 693)
Transferts vers le niveau 3	—	—	—
Gain/(perte) net comptabilisé dans les autres variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	748 151	—	748 151
<b>Solde à la clôture</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>

### Placements dans des entités structurées non consolidées

	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation dans l'actif du fonds sous-jacent	Participation du Régime dans l'actif du fonds sous-jacent
<b>Fonds sous-jacent au 31 décembre 2022</b>			
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Canada	86,38 %	38 943 730
<b>Fonds sous-jacent au 31 décembre 2021</b>			
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Canada	52,18 %	11 064 140
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders (parts couvertes)	Canada	58,26 %	12 724 720

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(tous les montants sont en dollars canadiens)

### 6 Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires se présente comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Cotisations des souscripteurs, moins les remboursements	3 050 529 139 \$	1 621 413 715 \$
Subventions gouvernementales	1 119 315 809	602 498 875
Revenu accumulé		
Compte de paiement d'aide aux études	932 148 707	1 115 412 052
Revenu tiré des subventions gouvernementales	425 685 994	417 017 345
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 527 679 649 \$</b>	<b>3 756 341 987 \$</b>

Une portion des soldes ci-dessus est liée à des ententes arrivées à échéance et pourrait être retirée à tout moment.

Le tableau suivant présente l'évolution des cotisations des souscripteurs au Régime.

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Dépôts des souscripteurs et entrées de fonds par transfert	1 703 773 567 \$	120 611 341 \$
Primes d'assurance déduites	(2 633 211)	(2 030 893)
Frais d'inscription déduits	(52 745)	(251 461)
Remboursement de cotisations	(271 439 681)	(133 157 480)
Frais de dépôt et frais de service déduits	(532 507)	(180 420)
<b>Augmentation nette des cotisations des souscripteurs</b>	<b>1 429 115 423 \$</b>	<b>(15 008 913) \$</b>
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 621 413 715	1 636 422 628
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 050 529 138 \$</b>	<b>1 621 413 715 \$</b>

Les dépôts des souscripteurs transférés depuis le Régime Héritage sont présentés à la note 3.

### 7 Dettes d'exploitation et autres passifs

Les dettes d'exploitation et autres passifs comprennent 6 052 825 \$ (6 130 544 \$ au 31 décembre 2021) à payer aux souscripteurs pour des chèques périmés dont ils n'ont pas demandé le remplacement. Les dettes d'exploitation et autres passifs comprennent également 8 957 200 \$ (3 061 764 \$ au 31 décembre 2021) en revenus tirés de subventions provenant des contrats résiliés auxquels les souscripteurs ont renoncé, qui sont transférés à la Fondation et versés annuellement, à titre de don, à un établissement d'enseignement désigné, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Notes annexes

**Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

## 8 Opérations avec des parties liées

La Fondation est le commanditaire du Régime. La Première financière du savoir s'occupe de l'administration générale du Régime au nom de la Fondation, notamment des services de traitement et de centres d'appels relativement aux nouveaux contrats, aux paiements, aux subventions gouvernementales, aux modifications aux régimes, aux résiliations, aux échéances et aux PAE et des fonctions administratives, comme la comptabilité, les rapports, la conformité, les affaires juridiques et les ressources humaines. La Première financière du savoir a le droit de recevoir du Régime des frais de gestion annuels correspondant au plus à 0,99 % par année, plus les taxes applicables, de la valeur de marché de l'actif total du Régime, lesquels sont déduits de l'actif du Régime avant le calcul du revenu à répartir entre les clients. Les frais de gestion facturés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se sont élevés à 52 595 976 \$ (31 895 445 \$ au 31 décembre 2021), soit 0,89 % (majorés de 0,79 % à 0,99 % au 1<sup>er</sup> juillet 2022) de l'actif net du Régime (0,79 % au 31 décembre 2021), plus les taxes applicables.

Les dettes d'exploitation et autres passifs comprennent un montant de 6 035 521 \$ (3 068 524 \$ au 31 décembre 2021) à payer à La Première financière du savoir relativement aux frais de gestion, TVH comprise, et aux frais de souscription perçus par le Régime au nom de La Première financière du savoir.

Le Régime verse également une rémunération aux membres du comité d'examen indépendant. Cette rémunération est présentée au poste « Frais du comité d'examen indépendant » de l'état du résultat global.

Le Régime a conclu une entente intersociété sur la trésorerie selon laquelle la Fondation conserve un compte collectif de trésorerie pour les Régimes, lequel représentait un montant à recevoir de la Fondation de 28 786 521 \$ au 31 décembre 2022 (12 986 438 \$ au 31 décembre 2021).

## 9 Honoraires de conseil en placement

Les honoraires de conseil en placement, qui sont versés aux gestionnaires de portefeuille tiers du Régime, correspondent à un pourcentage de la juste valeur totale du portefeuille de placements du Régime. Les honoraires de conseil en placement payés pour l'exercice se sont établis à 0,12 % (0,12 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021) de la juste valeur totale du portefeuille de placements du Régime. Ce solde est inclus dans les frais de gestion.

## 10 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 27 février 2023, la Fondation et la Société ont mené à terme leurs démarches visant à changer leurs appellations officielles pour Embark Student Foundation et Embark Student Corp., respectivement.



# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

**Au 31 décembre 2022**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

<b>Composition</b>	<b>Concentration</b>	<b>Page</b>
<b>Obligations</b>		
Titres fédéraux	10,4 %	20
Titres provinciaux	12,0 %	20
Titres de sociétés	37,9 %	21
Titres municipaux	0,2 %	
Placements à court terme	1,6 %	28
<b>Actions</b>		
Services de communication	0,1 %	28
Consommation discrétionnaire	0,2 %	28
Biens de consommation de base	0,4 %	29
Énergie	2,3 %	29
Finance	4,1 %	30
Soins de santé	0,0 %	31
Industrie	2,6 %	31
Technologies de l'information	0,6 %	32
Matériaux	1,4 %	32
Immobilier	0,0 %	34
Services aux collectivités	0,6 %	34
Actions américaines	25,6 %	34

---

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon % <sup>*</sup>	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
<b>TITRES FÉDÉRAUX (10,4 %)</b>					
GOUVERNEMENT DU CANADA	1,50 %	1 <sup>er</sup> juin 2031	348 145 000	333 334 866	302 049 625
GOUVERNEMENT DU CANADA	2,00 %	1 <sup>er</sup> juin 2032	130 000 000	117 724 313	116 434 500
GOUVERNEMENT DU CANADA	1,50 %	1 <sup>er</sup> déc. 2031	50 075 000	43 376 354	43 115 971
GOUVERNEMENT DU CANADA	1,25 %	1 <sup>er</sup> juin 2030	46 190 000	46 453 978	40 046 726
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,10 %	15 sept. 2029	43 270 000	44 140 263	39 164 380
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,40 %	15 mars 2031	24 530 000	23 444 323	20 513 983
GOUVERNEMENT DU CANADA	2,25 %	1 <sup>er</sup> déc. 2029	10 175 000	10 135 870	9 548 692
GOUVERNEMENT DU CANADA	2,00 %	1 <sup>er</sup> déc. 2051	1 488 000	1 408 893	1 131 382
				<b>620 018 860</b>	<b>572 005 259</b>
<b>PROVINCIAL (12,0 %)</b>					
PROVINCE D'ONTARIO	2,15 %	2 juin 2031	286 610 000	275 199 929	248 699 195
PROVINCE DE LA COLOMBIE- BRITANNIQUE	2,95 %	18 déc. 2028	70 605 000	74 923 376	67 195 452
PROVINCE D'ONTARIO	6,50 %	8 mars 2029	54 075 000	68 015 726	61 687 925
PROVINCE DE LA COLOMBIE- BRITANNIQUE	5,70 %	18 juin 2029	49 780 000	59 330 998	54 883 245
PROVINCE DE LA COLOMBIE- BRITANNIQUE	2,20 %	18 juin 2030	43 465 000	45 708 316	38 641 576
PROVINCE DE QUÉBEC	2,75 %	1 <sup>er</sup> sept. 2028	37 315 000	39 797 689	35 257 703
PROVINCE DE QUÉBEC	1,50 %	1 <sup>er</sup> sept. 2031	37 655 000	30 997 590	30 816 255
PROVINCE D'ALBERTA	1,65 %	1 <sup>er</sup> juin 2031	32 125 000	30 591 481	26 752 743
PROVINCE D'ONTARIO	2,05 %	2 juin 2030	28 180 000	28 472 598	24 754 907
PROVINCE D'ONTARIO	1,90 %	2 déc. 2051	31 636 000	25 223 326	19 300 799
PROVINCE DE LA COLOMBIE- BRITANNIQUE	1,55 %	18 juin 2031	13 060 000	12 402 765	10 791 279
PROVINCE D'ONTARIO	2,55 %	2 déc. 2052	12 775 000	9 725 087	9 119 291
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	6,35 %	25 janv. 2030	5 637 000	6 888 053	6 422 689
PROVINCE D'ONTARIO	2,90 %	2 juin 2049	7 276 000	8 472 757	5 669 793
ONTARIO POWER GENERATION INC	2,95 %	21 févr. 2051	6 550 000	6 469 554	4 502 069
PROVINCE D'ONTARIO	3,75 %	2 juin 2032	3 350 000	3 403 213	3 274 142
ONTARIO POWER GENERATION INC	4,92 %	19 juil. 2032	2 670 000	2 670 000	2 673 905

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon %*	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
ONTARIO POWER GENERATION INC	4,25 %	18 janv. 2049	2 250 000	2 059 798	1 988 923
PROVINCE D'ONTARIO	3,75 %	2 déc. 2053	2 000 000	1 971 859	1 835 389
CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	4,45 %	1 <sup>er</sup> oct. 2049	800 000	836 464	763 227
				<b>733 160 579</b>	<b>655 030 507</b>
<b>TITRES MUNICIPAUX (0,2 %)</b>					
TORONTO HYDRO CORPORATION	2,43 %	11 déc. 2029	10 800 000	9 713 684,00	9 563 076,00
TORONTO HYDRO CORPORATION	3,27 %	18 oct. 2051	2 160 000	2 158 780,00	1 653 394,00
TORONTO HYDRO CORPORATION	3,49 %	28 févr. 2048	250 000,00	270 797,00	202 520,00
				<b>12 143 261</b>	<b>11 418 990</b>
<b>TITRES DE SOCIÉTÉS (37,9 %)</b>					
BANQUE DE MONTRÉAL	3,19 %	1 <sup>er</sup> mars 2028	80 285 000	82 045 084	75 033 450
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	1,85 %	2 nov. 2026	64 000 000	61 089 684	57 136 000
BANQUE ROYALE DU CANADA	1,59 %	4 mai 2026	57 000 000	56 659 643	51 176 595
BANQUE HSBC CANADA	3,40 %	24 mars 2025	52 000 000	51 624 506	50 367 460
BELL CANADA	3,80 %	21 août 2028	50 000 000	50 407 823	47 233 750
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	5,38 %	21 oct. 2027	46 000 000	46 000 000	46 794 190
BANQUE ROYALE DU CANADA	3,37 %	29 sept. 2025	46 000 000	45 938 944	44 089 160
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,58 %	3 févr. 2025	46 000 000	46 385 151	43 708 050
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	3,65 %	31 mars 2027	40 000 000	38 840 728	37 758 200
ENBRIDGE GAS INC.	2,90 %	1 <sup>er</sup> avr. 2030	42 000 000	40 587 321	37 618 772
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,21 %	1 <sup>er</sup> juin 2027	37 000 000	37 000 000	35 949 570
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER PROPRIÉTÉS DE CHOIX	4,18 %	8 mars 2028	36 500 000	37 502 678	34 696 170
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	3,38 %	19 juin 2081	46 000 000	43 455 489	34 606 950
TELUS CORP.	3,30 %	2 mai 2029	37 000 000	35 928 352	33 601 920
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,30 %	26 mai 2025	32 000 000	33 646 004	30 994 080
ALECTRA INC.	2,49 %	17 mai 2027	32 352 000	32 017 346	29 927 814
BANQUE DE MONTRÉAL	5,63 %	26 mai 2082	32 000 000	32 106 847	29 825 760
ENBRIDGE PIPELINES INC	3,52 %	22 févr. 2029	32 000 000	32 985 080	29 536 640
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	3,10 %	2 févr. 2028	29 000 000	29 708 389	27 015 820
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS ULC	3,38 %	15 janv. 2030	29 500 000	28 227 048	26 569 028

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon % *	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
TELUS CORP.	3,75 %	10 mars 2026	27 000 000	28 105 248	26 032 320
CENOVUS ENERGY INC.	3,60 %	10 mars 2027	27 000 000	27 337 136	25 911 630
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	2,80 %	1 <sup>er</sup> juin 2027	27 000 000	26 485 662	24 975 270
FORTIFIED TRUST	1,96 %	23 oct. 2026	27 000 000	25 901 675	24 066 720
TRANSCANADA PIPELINES LTD	5,33 %	12 mai 2032	24 000 000	23 359 141	23 946 606
PEMBINA PIPELINE CORP.	3,62 %	3 avr. 2029	26 000 000	26 878 528	23 856 300
BRUCE POWER LP	4,01 %	21 juin 2029	25 000 000	26 297 358	23 726 250
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	1,70 %	15 juil. 2026	25 500 000	24 703 144	22 810 898
BCIMC REALTY CORP.	3,00 %	31 mars 2027	24 000 000	24 184 897	22 383 720
JOHN DEERE FINANCIAL INC.	2,41 %	14 janv. 2025	23 500 000	23 291 858	22 335 223
INTACT CORPORATION FINANCIÈRE	2,18 %	18 mai 2028	25 000 000	23 804 129	21 869 375
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2,73 %	3 avr. 2029	24 000 000	22 971 312	21 818 040
TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,80 %	5 avr. 2027	22 000 000	22 586 343	20 991 960
FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	3,60 %	30 juin 2081	27 500 000	25 915 652	20 741 738
CANADIAN NATURAL RESOURCES LTD	3,55 %	3 juin 2024	21 000 000	21 345 447	20 653 185
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,60 %	31 oct. 2081	26 500 000	25 659 237	20 096 805
BANQUE MANUVIE DU CANADA	1,50 %	25 juin 2025	21 300 000	21 494 606	19 561 388
BANQUE DE MONTRÉAL	4,31 %	1 <sup>er</sup> juin 2027	20 000 000	20 000 000	19 498 600
GREAT-WEST LIFECO INC.	2,38 %	14 mai 2030	21 000 000	20 406 123	17 737 440
GREAT-WEST LIFECO INC.	3,60 %	31 déc. 2081	23 000 000	21 148 422	17 254 600
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	3,20 %	24 avr. 2026	18 000 000	18 685 878	17 114 760
HYDRO ONE INC.	1,76 %	28 févr. 2025	18 000 000	17 999 054	16 921 350
PEMBINA PIPELINE CORP.	3,31 %	1 <sup>er</sup> févr. 2030	19 000 000	18 267 393	16 866 775
ALTAGAS LTD	3,84 %	15 janv. 2025	16 500 000	16 872 538	16 012 673
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4,95 %	29 juin 2027	16 000 000	15 977 839	15 983 600
407 INTERNATIONAL INC.	3,14 %	6 mars 2030	17 000 000	16 322 482	15 648 415
BELL CANADA	1,65 %	16 août 2027	18 000 000	17 332 213	15 601 230
ENBRIDGE GAS INC.	3,31 %	11 sept. 2025	16 000 000	16 365 455	15 423 600
TOYOTA CREDIT CANADA INC.	2,11 %	26 févr. 2025	16 000 000	15 946 447	15 068 960
TRANSCANADA PIPELINES LTD CORPORATION IMMOBILIÈRE	3,00 %	18 sept. 2029	16 000 000	15 808 699	14 092 400
OMERS	3,24 %	4 oct. 2027	15 000 000	14 981 993	14 028 750
TELUS CORP.	5,25 %	15 nov. 2032	14 000 000	13 493 629	13 927 130

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon % *	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
HONDA CANADA FINANCE INC.	1,65 %	25 févr. 2028	16 000 000	14 464 832	13 630 000
SNC-LAVALIN INNISFREE MCGILL FINANCE INC.	6,63 %	30 juin 2044	11 689 811	15 447 795	13 009 521
PLENARY HEALTH HAMILTON LP	5,80 %	31 mai 2043	12 576 917	15 821 491	13 007 339
HYUNDAI CAPITAL CANADA INC.	3,20 %	16 févr. 2027	14 000 000	14 000 000	12 742 240
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	5,00 %	17 déc. 2081	14 000 000	13 651 518	12 649 490
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,33 %	28 janv. 2027	13 970 000	14 045 188	12 619 171
CAPITAL CITY LINK GENERAL PARTNERSHIP	4,39 %	31 mars 2046	13 359 818	14 692 608	12 170 678
FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	3,15 %	18 nov. 2036	13 580 000	11 485 551	11 302 484
407 INTERNATIONAL INC.	3,65 %	8 sept. 2044	13 600 000	14 330 257	11 272 103
NAV CANADA	2,06 %	29 mai 2030	13 000 000	11 392 470	11 099 270
PLENARY PROPERTIES LTAP LP	6,29 %	31 janv. 2044	10 072 538	12 827 662	10 941 682
SGTP HIGHWAY BYPASS LP	4,11 %	31 janv. 2045	12 248 712	13 356 219	10 924 738
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	3,25 %	1 <sup>er</sup> mai 2029	12 178 000	12 986 606	10 879 399
VW CREDIT CANADA INC.	1,50 %	23 sept. 2025	12 000 000	11 743 212	10 837 080
SSL FINANCE INC. CORPORATION	4,10 %	31 oct. 2045	11 753 276	12 713 993	10 391 201
IMMOBILIÈRE OMERS	5,38 %	14 nov. 2028	10 000 000	10 259 254	10 280 950
THP PARTNERSHIP	4,39 %	31 oct. 2046	10 789 800	11 749 408	10 051 640
INTEGRATED TEAM SOLUTIONS SJHC PARTNERSHIP	5,95 %	30 nov. 2042	9 594 916	12 668 891	10 029 319
ALTALINK LP	4,92 %	17 sept. 2043	9 725 000	11 925 887	9 758 802
AIMCO REALTY INVESTORS LP	3,37 %	1 <sup>er</sup> juin 2027	9 660 000	10 008 957	9 150 000
BANQUE ROYALE DU CANADA	4,61 %	26 juil. 2027	9 240 000	9 240 000	9 120 916
CONNECT 6IX GP	6,11 %	30 nov. 2046	8 940 000	8 940 000	9 017 903
VW CREDIT CANADA INC.	2,45 %	10 déc. 2026	10 000 000	8 846 272	8 987 600
ACCESS JUSTICE DURHAM LTD	5,02 %	31 août 2039	8 622 422	10 280 165	8 549 127
CU INC.	2,96 %	7 sept. 2049	11 700 000	11 110 617	8 334 227
HYUNDAI CAPITAL CANADA INC.	2,01 %	12 mai 2026	9 000 000	8 824 363	8 007 525
PLENARY HEALTH BRIDGEPOINT LP	7,25 %	31 août 2042	6 920 407	9 717 536	7 968 475
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FINANCE ULC	3,41 %	9 oct. 2029	8 860 000	8 860 000	7 919 825
ENBRIDGE GAS INC.	3,20 %	15 sept. 2051	10 627 000	9 452 573	7 744 994
NOUVELLE AUTOROUTE 30 FINANCEMENT INC.	4,12 %	30 juin 2042	8 953 545	8 775 086	7 733 881
HYDRO ONE INC.	3,63 %	25 juin 2049	9 435 000	9 701 646	7 713 814
407 INTERNATIONAL INC.	6,47 %	27 juil. 2029	7 000 000	8 393 189	7 692 417

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon % <sup>*</sup>	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
ATHABASCA INDIGENOUS MIDSTREAM LP	6,07 %	5 févr. 2042	7 480 000	7 478 272	7 644 775
BANQUE ROYALE DU CANADA	1,83 %	31 juil. 2028	8 990 000	8 863 688	7 644 354
TRANSCANADA PIPELINES LTD	4,55 %	15 nov. 2041	8 378 000	7 672 740	7 142 121
VW CREDIT CANADA INC.	2,85 %	26 sept. 2024	7 000 000	6 958 069	6 709 185
HYDRO ONE INC.	4,39 %	26 sept. 2041	7 180 000	8 003 304	6 701 167
NORTH BATTLEFORD POWER LP	4,96 %	31 déc. 2032	6 551 386	7 522 771	6 510 596
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS ULC	4,29 %	5 nov. 2049	7 371 000	7 040 469	6 148 210
MPT FINCO INC.	3,46 %	30 nov. 2029	6 546 735	6 546 735	5 947 139
ALBERTA POWERLINE LP	4,07 %	1 <sup>er</sup> mars 2054	6 960 491	7 447 426	5 918 592
CBHP LP	3,00 %	27 mai 2053	8 256 000	8 230 242	5 882 152
CORPCORPORATION IMMOBILIÈRE OMERS	3,33 %	5 juin 2025	6 000 000	6 115 573	5 791 380
FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	4,78 %	10 août 2034	5 700 000	5 698 404	5 505 879
TELUS CORP.	2,85 %	13 nov. 2031	6 520 000	5 913 849	5 430 346
DEXTER NOVA ALLIANCE GP	2,82 %	31 mai 2036	6 328 000	6 295 327	5 347 128
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	4,75 %	1 <sup>er</sup> juin 2037	5 595 000	6 213 062	5 326 733
NORTHWESTERN HYDRO ACQUISITION CO III LP	3,94 %	31 déc. 2038	6 175 000	6 264 346	5 237 653
SPY HILL POWER LP	4,14 %	31 mars 2036	5 546 404	6 101 265	5 206 059
ATCO LTD	5,50 %	1 <sup>er</sup> nov. 2078	5 325 000	5 802 607	5 031 185
BELL CANADA	3,50 %	30 sept. 2050	6 900 000	5 358 751	4 937 690
CONNECT 6IX GP	6,21 %	30 nov. 2060	4 760 000	4 760 000	4 770 235
PLENARY HEALTH CARE PARTNERSHIPS HUMBER LP	4,90 %	31 mai 2039	4 706 212	5 407 431	4 595 015
TERANET HOLDINGS LP	5,75 %	17 déc. 2040	4 738 000	5 060 032	4 478 524
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FINANCE ULC	5,44 %	25 avr. 2034	4 455 000	4 455 000	4 386 900
CALGARY AIRPORT AUTHORITY	3,75 %	7 oct. 2061	4 959 546	4 776 485	4 159 908
HOSPITAL INFRASTRUCTURE PARTNERS NOH PAR	5,44 %	31 janv. 2045	4 009 900	4 284 916	4 006 657
NORTHWESTERN HYDRO ACQUISITION CO II LP	3,88 %	31 déc. 2036	4 642 000	4 642 000	3 991 865
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	6,45 %	3 déc. 2027	3 700 000	4 488 704	3 982 730
INPOWER BC GENERAL PARTNERSHIP	4,47 %	31 mars 2033	4 112 228	4 357 747	3 969 133
ALECTRA INC.	3,46 %	12 avr. 2049	5 000 000	5 515 192	3 964 079
AÉROPORTS DE MONTRÉAL	6,95 %	16 avr. 2032	3 615 461	4 173 750	3 950 127

# RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon % *	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
CORDELIO AMALCO GP	4,09 %	30 juin 2034	4 224 321	4 416 799	3 947 716
RAINBOW HOSPITAL PARTNERSHIP	4,99 %	31 mars 2044	4 082 644	4 439 103	3 937 988
ALTALINK LP	3,99 %	30 juin 2042	4 387 000	4 715 108	3 890 013
FORTIFIED TRUST	3,76 %	23 juin 2025	4 000 000	3 999 782	3 866 700
ALBERTA POWERLINE LP	4,07 %	1 <sup>er</sup> déc. 2053	4 548 223	4 809 266	3 856 139
MOBILINX HURONTARIO GP	3,28 %	31 mai 2039	4 470 000	4 470 000	3 693 382
NORTHERN COURIER PIPELINE LP	3,37 %	30 juin 2042	4 192 048	4 319 890	3 646 806
407 INTERNATIONAL INC.	3,67 %	8 mars 2049	4 415 000	5 008 649	3 629 845
EPCOR UTILITIES INC.	4,73 %	2 sept. 2052	3 700 000	3 630 007	3 601 461
FENGATE PCL PROGRESS PARTNERS MBR LP	3,05 %	31 janv. 2054	5 142 000	5 116 047	3 496 097
CSS FSCC PARTNERSHIP	6,92 %	31 juil. 2042	3 114 598	3 894 667	3 473 164
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	3,60 %	1 <sup>er</sup> août 2047	4 049 000	4 088 250	3 305 766
ENMAX CORP.	3,88 %	18 oct. 2029	3 543 000	3 543 000	3 235 099
ENWAVE ENERGY CORP.	3,34 %	15 juin 2050	4 540 000	4 540 000	3 218 038
NORTHWESTCONNECT GROUP PARTNERSHIP	5,95 %	30 avr. 2041	3 028 113	3 682 407	3 203 030
LOWER MATTAGAMI ENERGY LP	2,43 %	14 mai 2031	3 690 000	3 690 000	3 152 483
ENBRIDGE INC.	5,00 %	19 janv. 2082	3 720 000	3 720 000	3 079 375
LOWER MATTAGAMI ENERGY LP	4,18 %	23 févr. 2046	3 226 000	3 646 457	2 916 715
BELL CANADA	4,45 %	27 févr. 2047	3 300 000	2 808 262	2 812 045
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	2,79 %	15 oct. 2049	3 942 000	3 924 560	2 754 642
CANADIAN UTILITIES LTD	4,85 %	3 juin 2052	2 825 000	2 825 000	2 723 228
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	4,05 %	22 juil. 2044	3 238 000	3 604 865	2 720 579
TRILLIUM WINDPOWER LP	5,80 %	15 févr. 2033	2 617 683	3 052 319	2 670 561
CLOVER LP	4,22 %	30 juin 2034	2 759 680	2 796 046	2 630 645
ENBRIDGE INC.	6,63 %	12 avr. 2078	2 725 000	2 841 270	2 622 030
MOBILINX HURONTARIO GP	3,64 %	31 mai 2054	3 706 000	3 706 000	2 621 346
CU INC.	4,09 %	2 sept. 2044	2 900 000	2 898 559	2 554 147
ENBRIDGE PIPELINES INC.	5,33 %	6 avr. 2040	2 665 000	2 838 323	2 519 773
EPCOR UTILITIES INC.	4,55 %	28 févr. 2042	2 627 000	3 076 291	2 499 686
GRANDLINQ GP	4,77 %	31 mars 2047	2 581 679	2 998 801	2 407 451
EDMONTON REGIONAL AIRPORTS AUTHORITY	3,72 %	20 mai 2051	2 944 724	2 944 724	2 405 969
CLOVER LP	4,22 %	31 mars 2034	2 488 704	2 466 331	2 372 252
ENBRIDGE GAS INC.	6,90 %	15 nov. 2032	1 950 000	2 607 024	2 227 261

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon % *	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
CARLETON UNIVERSITY	3,26 %	5 juil. 2061	3 095 000	3 095 000	2 225 114
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,24 %	4 nov. 2026	2 400 000	2 400 000	2 171 220
EPCOR UTILITIES INC.	6,80 %	28 juin 2029	1 900 000	2 402 638	2 122 690
SSL FINANCE INC.	4,18 %	30 avr. 2049	2 600 000	3 244 993	2 120 183
COMBER WIND FINANCIAL CORPORATION	5,13 %	15 nov. 2030	2 028 850	2 232 065	1 990 703
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	3,15 %	5 oct. 2051	2 660 000	2 133 129	1 986 317
AÉROPORTS DE MONTRÉAL	3,44 %	26 avr. 2051	2 506 000	2 502 417	1 965 842
HYDRO ONE INC.	4,59 %	9 oct. 2043	2 025 000	2 507 081	1 935 209
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	3,05 %	8 févr. 2050	2 610 000	2 590 259	1 895 378
BROOKFIELD RENEWABLE KWAGIS HOLDING INC.	4,45 %	31 déc. 2053	2 100 000	2 100 000	1 893 171
CORDELIO AMALCO GP	4,09 %	30 sept. 2034	2 019 678	2 039 001	1 892 234
HYDRO ONE INC.	5,00 %	19 oct. 2046	1 853 000	2 279 915	1 876 040
ENBRIDGE INC.	3,10 %	21 sept. 2033	2 215 000	2 212 074	1 795 852
BLACKBIRD INFRASTRUCTURE 407 GP	3,76 %	30 juin 2047	2 071 090	2 133 188	1 777 573
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	3,95 %	22 sept. 2045	2 000 000	2 127 537	1 737 714
GRAND RENEWABLE SOLAR LP	3,93 %	31 janv. 2035	1 811 310	1 895 788	1 676 533
ALTALINK LP	4,05 %	21 nov. 2044	1 712 000	2 065 062	1 522 256
CU INC.	3,17 %	5 sept. 2051	2 000 000	2 000 000	1 468 110
BRIDGING NORTH AMERICA GP	4,02 %	31 mai 2038	1 652 000	1 668 183	1 462 812
CU INC.	3,95 %	23 nov. 2048	1 690 000	1 815 950	1 443 672
ENBRIDGE GAS INC.	3,80 %	1 <sup>er</sup> juin 2046	1 700 000	1 960 075	1 412 402
ALECTRA INC.	3,96 %	30 juil. 2042	1 550 000	1 765 281	1 370 282
TRANSCANADA TRUST	4,65 %	18 mai 2077	1 165 000	1 121 446	1 042 630
407 INTERNATIONAL INC.	5,75 %	14 févr. 2036	1 000 000	1 283 500	1 041 245
TELUS CORP.	4,10 %	5 avr. 2051	1 330 000	1 017 565	1 036 263
HYDRO ONE INC.	3,02 %	5 avr. 2029	1 100 000	1 145 167	1 016 018
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	4,53 %	2 déc. 2041	1 000 000	1 003 831	956 622
ADMINISTRATION DE L' AÉROPORT INTERNATIONAL DE VANCOUVER	3,66 %	23 nov. 2048	1 075 000	929 004	893 158
CU INC.	3,81 %	10 sept. 2042	1 000 000	1 173 046	851 900
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	6,25 %	13 oct. 2034	739 000	987 635	835 315
FORTISALBERTA INC.	3,67 %	9 sept. 2047	1 000 000	1 094 547	816 533



## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon %*	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE VANCOUVER	2,80 %	21 sept. 2050	1 125 000	1 125 000	784 600
SGTP HIGHWAY BYPASS LP	4,16 %	31 juil. 2049	953 000	981 336	772 186
CALGARY AIRPORT AUTHORITY	3,20 %	7 oct. 2036	900 000	767 388	746 857
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	5,30 %	25 févr. 2041	688 000	767 118	721 955
ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE VANCOUVER	2,87 %	18 oct. 2049	1 000 000	1 000 000	717 045
MELANCTHON WOLFE WIND LP	3,83 %	31 déc. 2028	711 617	727 892	667 655
ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL MACDONALD-CARTIER D'OTTAWA	3,93 %	9 juin 2045	726 898	755 645	628 775
AÉROPORTS DE MONTRÉAL	3,92 %	26 sept. 2042	700 000	626 835	611 495
HYDRO ONE INC.	2,16 %	28 févr. 2030	710 000	709 949	610 219
TERANET HOLDINGS LP	6,10 %	17 juin 2041	565 000	656 478	554 576
SINAI HEALTH SYSTEM	3,53 %	9 juin 2056	695 000	695 000	549 354
ABC SCHOOLS PARTNERSHIP	4,25 %	31 déc. 2043	585 092	585 092	535 432
FORTISBC ENERGY INC.	5,55 %	25 sept. 2036	500 000	645 642	523 920
HALIFAX INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY	5,50 %	19 juil. 2041	464 000	502 837	474 733
EPCOR UTILITIES INC.	6,65 %	15 avr. 2038	372 000	528 152	437 857
ENBRIDGE GAS INC.	4,00 %	22 août 2044	500 000	567 761	430 894
ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL MACDONALD-CARTIER D'OTTAWA	6,97 %	25 mai 2032	333 927	411 353	356 851
FORTISALBERTA INC.	5,85 %	15 avr. 2038	320 000	426 537	347 118
NOUVELLE AUTOROUTE 30 FINANCEMENT INC.	3,75 %	31 mars 2033	321 846	352 690	295 720
HALIFAX INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY	3,68 %	3 mai 2051	368 000	296 921	282 560
KINGSTON SOLAR LP	3,57 %	31 juil. 2035	268 788	263 808	243 302
NOUVELLE AUTOROUTE 30 FINANCEMENT INC.	3,74 %	31 déc. 2032	259 638	283 115	237 997
CU INC.	4,72 %	9 sept. 2043	200 000	247 840	192 917
SANTÉ MONTRÉAL COLLECTIF S.E.C.	6,72 %	30 sept. 2049	1	1	1
				<b>2 289 214 632</b>	<b>2 078 098 860</b>

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon % *	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
<b>PLACEMENTS À COURT TERME (1,6 %)</b>					
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	2 févr. 2023	78 192 000	77 897 315	77 898 788
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	16 févr. 2023	3 861 000	3 840 658	3 840 029
BON DU TRÉSOR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	0,00 %	17 févr. 2023	3 400 000	3 380 870	3 380 212
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	19 janv. 2023	1 244 000	1 241 527	1 241 240
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	16 mars 2023	770 000	763 434	763 311
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	5 janv. 2023	244 000	243 875	243 849
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	2 mars 2023	220 000	218 513	218 446
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	30 mars 2023	161 000	159 362	159 327
				<b>87 745 554</b>	<b>87 745 202</b>
<b>TOTAL DES TITRES DE CRÉANCE</b>				<b>3 742 282 886</b>	<b>3 404 298 818</b>

\* Les titres de créance sans taux d'intérêt nominal sont des titres coupon zéro.

ACTIONS	Nbre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
<b>SERVICES DE COMMUNICATION (0,1 %)</b>			
COGECO INC.	62 500	5 821 641	3 973 125
		<b>5 821 641</b>	<b>3 973 125</b>
<b>CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE (0,2 %)</b>			
RESTAURANT BRANDS INTERNATIONAL INC.	41 500	3 709 389	3 634 155
DOLLARAMA INC.	44 100	3 627 775	3 492 279
LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LTÉE	10 700	1 665 407	1 514 050
PIZZA PIZZA ROYALTY CORP.	58 800	618 570	802 032
EXCO TECHNOLOGIES LTD	100 000	1 065 007	770 000
MARTINREA INTERNATIONAL INC.	52 590	585 162	592 163
LINAMAR CORP.	5 000	282 094	306 500
BOSTON PIZZA ROYALTIES INCOME FUND	10 400	154 754	156 832
BRP INC.	1 400	146 704	144 522

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

<b>ACTIONS</b>	<b>Nbre d'actions</b>	<b>Coût (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>
PET VALU HOLDINGS LTD	3 000	119 625	117 390
ROOTS CORP.	34 700	107 850	95 425
UNI-SELECT INC.	1 700	69 186	72 828
ARITZIA INC.	1 400	68 821	66 290
LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.	900	33 890	33 372
LEON'S FURNITURE LTD	1 600	32 288	27 504
MAGNA INTERNATIONAL INC.	300	23 568	22 818
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	300	10 675	10 683
DIVERSIFIED ROYALTY CORP.	400	1 159	1 192
		<b>12 321 924</b>	<b>11 860 035</b>

### **BIENS DE CONSOMMATIONS DE BASE (0,4 %)**

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.	344 700	19 378 065	20 509 650
PRIMO WATER CORP.	800	16 700	16 816
EMPIRE CO LTD	200	7 206	7 132
SAPUTO INC.	100	3 370	3 352
		<b>19 405 341</b>	<b>20 536 950</b>

### **ÉNERGIE (2,3 %)**

ENBRIDGE INC.	1 172 861	63 551 110	62 067 804
GIBSON ENERGY INC.	597 800	14 149 483	14 131 992
CENOVUS ENERGY INC.	398 300	9 433 142	10 463 341
PEMBINA PIPELINE CORP.	151 300	7 010 649	6 953 748
KEYERA CORP.	146 100	4 418 178	4 323 099
ATHABASCA OIL CORP.	1 394 600	2 389 103	3 360 986
NUVISTA ENERGY LTD	249 525	1 221 111	3 114 072
PRECISION DRILLING CORP.	22 400	2 398 514	2 323 104
ENERFLEX LTD	249 100	2 121 813	2 127 314
PAREX RESOURCES INC.	90 000	2 314 436	1 813 500
CREW ENERGY INC.	296 500	839 056	1 669 295
ENSIGN ENERGY SERVICES INC.	473 600	1 616 601	1 614 976
TOURMALINE OIL CORP.	19 300	1 485 900	1 318 576
YANGARRA RESOURCES LTD	351 700	883 042	988 277
CORPORATION TC ÉNERGIE	17 700	979 690	955 446
PRAIRIESKY ROYALTY LTD	39 600	811 356	859 320
SHAWCOR LTD	57 400	704 016	788 676
TOTAL ENERGY SERVICES INC.	87 052	692 653	749 518
GEAR ENERGY LTD	623 200	659 399	704 216
SECURE ENERGY SERVICES INC.	92 300	687 523	648 869

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

<b>ACTIONS</b>	<b>Nbre d'actions</b>	<b>Coût (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>
PASON SYSTEMS INC.	31 800	508 690	506 892
IMPERIAL OIL LTD	4 400	284 429	290 180
BONTERRA ENERGY CORP.	41 700	343 320	281 892
PEYTO EXPLORATION & DEVELOPMENT CORP.	17 400	240 095	241 338
CRESCENT POINT ENERGY CORP.	23 200	209 885	224 112
PHX ENERGY SERVICES CORP.	25 690	199 341	199 611
CES ENERGY SOLUTIONS CORP.	68 000	195 456	187 680
GRAN TIERRA ENERGY INC.	116 900	232 358	157 815
NORTH AMERICAN CONSTRUCTION GROUP LTD	6 800	120 811	122 944
ADVANTAGE ENERGY LTD	12 500	135 241	118 375
BAYTEX ENERGY CORP.	16 700	96 767	101 536
SPARTAN DELTA CORP.	5 700	81 734	85 215
BIRCHCLIFF ENERGY LTD	8 800	87 925	82 984
TRICAN WELL SERVICE LTD	15 300	59 622	55 998
PINE CLIFF ENERGY LTD	28 900	46 890	48 841
OBSIDIAN ENERGY LTD	3 800	38 794	34 124
NEXGEN ENERGY LTD	4 900	27 439	29 351
ARC RESOURCES LTD	700	12 326	12 775
PARAMOUNT RESOURCES LTD	200	6 014	5 728
TOPAZ ENERGY CORP.	100	2 065	2 113
MEG ENERGY CORP.	100	1 715	1 885
CARDINAL ENERGY LTD	200	1 417	1 524
AFRICA OIL CORP.	600	1 211	1 494
		<b>121 300 320</b>	<b>123 770 536</b>
<b>FINANCE (4,1 %)</b>			
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	704 300	67 618 335	61 745 981
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	910 800	74 584 967	60 422 472
BANQUE NATIONALE DU CANADA	301 800	27 856 426	27 533 214
BANQUE DE MONTRÉAL	177 900	23 524 636	21 821 214
BROOKFIELD CORP.	320 900	16 870 363	13 663 922
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	214 200	15 003 567	11 731 734
LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LTÉE	980 100	6 806 374	6 929 307
GROUPE TMX LIMITÉE	46 000	5 637 141	6 233 920
INTACT CORPORATION FINANCIÈRE	24 600	4 917 622	4 794 786
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	125 700	5 055 197	4 751 460
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD	34 400	1 690 464	1 333 688
IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	14 900	1 137 991	1 181 123
GUARDIAN CAPITAL GROUP LTD	8 497	257 897	329 939
CI FINANCIAL CORP.	12 800	175 837	172 928

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

<b>ACTIONS</b>	<b>Nbre d'actions</b>	<b>Coût (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	4 600	150 619	148 580
POWER CORP OF CANADA	2 700	88 302	85 995
GROUPE CANACCORD GENUITY INC.	7 300	55 770	61 247
GREAT-WEST LIFECO INC.	1 600	48 734	50 080
FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	700	43 949	43 995
TRISURA GROUP LTD	500	22 819	22 645
ALARIS EQUITY PARTNERS INCOME	100	1 629	1 604
FIRM CAPITAL MORTGAGE INVESTMENT CORP.	100	1 489	1 069
FIERA CAPITAL CORP.	100	1 039	868
		<b>251 551 167</b>	<b>223 061 771</b>
<b>SOINS DE SANTÉ (0,0 %)</b>			
BELLUS SANTÉ INC.	172 300	2 154 588	1 909 084
VIEMED HEALTHCARE INC.	27 900	257 251	286 533
MEDICAL FACILITIES CORP.	10 200	113 754	82 008
ANDLAUER HEALTHCARE GROUP INC.	100	4 856	4 735
THERATECHNOLOGIES INC.	900	1 229	1 080
		<b>2 531 678</b>	<b>2 283 440</b>
<b>INDUSTRIE (2,6 %)</b>			
CANADA	329 600	49 943 356	53 012 864
THOMSON REUTERS CORP.	174 300	23 722 112	26 922 378
TOROMONT INDUSTRIES LTD	171 600	16 610 145	16 767 036
RITCHIE BROS AUCTIONEERS INC.	134 800	11 003 713	10 542 708
STANTEC INC.	157 600	7 982 922	10 225 088
WASTE CONNECTIONS INC.	47 000	8 157 289	8 435 560
RUSSEL METALS INC.	137 300	4 292 234	3 951 494
AIR CANADA	186 400	3 546 178	3 614 296
CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE	30 600	3 165 200	3 089 070
BOMBARDIER INC.	37 636	1 779 917	1 967 234
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTÉE	44 200	1 832 953	1 600 482
WAJAX CORP.	79 200	1 670 436	1 562 616
AG GROWTH INTERNATIONAL INC.	13 400	573 254	580 890
CHORUS AVIATION INC.	157 400	554 086	509 976
WESTSHORE TERMINALS INVESTMENT CORP.	18 700	639 098	419 441
DEXTERRA GROUP INC.	74 800	491 516	413 644
EXCHANGE INCOME CORP.	7 800	379 712	410 514
BLACK DIAMOND GROUP LTD	58 200	213 876	281 106
FINNING INTERNATIONAL INC.	2 300	77 177	77 418
CALIAN GROUP LTD	400	27 218	26 716

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

<b>ACTIONS</b>	<b>Nbre d'actions</b>	<b>Coût (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>
BOYD GROUP SERVICES INC.	100	21 369	20 916
HEROUX-DEVTEK INC.	800	12 048	10 516
MAGELLAN AEROSPACE CORP.	700	6 647	7 000
SNC-LAVALIN GROUP INC.	200	4 693	4 772
MULLEN GROUP LTD	300	4 328	4 365
DOMAN BUILDING MATERIALS GROUP LTD	300	2 117	1 725
		<b>136 713 594</b>	<b>144 459 825</b>
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (0,6 %)</b>			
SHOPIFY INC.	549 400	38 980 638	25 827 294
CELESTICA INC.	178 900	2 526 806	2 730 014
DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.	26 000	2 322 422	2 454 140
BLACKBERRY LTD	472 400	3 511 916	2 083 284
ABSOLUTE SOFTWARE CORP.	89 300	1 137 875	1 262 702
KINAXIS INC.	3 800	569 191	577 258
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	200	423 674	422 792
MAGNET FORENSICS INC.	3 000	107 008	111 450
QUARTERHILL INC.	300	806	474
		<b>49 580 336</b>	<b>35 469 408</b>
<b>MATÉRIAUX (1,4 %)</b>			
WHEATON PRECIOUS METALS CORP.	465 700	22 142 846	24 635 530
NUTRIEN LTD	139 300	16 063 797	13 769 805
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU INC.	353 600	7 364 726	10 328 656
TOREX GOLD RESOURCES INC.	432 000	5 458 830	6 717 600
FRANCO-NEVADA CORP.	25 000	4 509 956	4 614 250
ALAMOS GOLD INC.	154 100	1 935 396	2 109 629
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	419 100	4 240 070	1 735 074
TASEKO MINES LTD	801 650	1 642 882	1 587 267
KINROSS GOLD CORP.	267 700	1 531 358	1 477 704
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	785 500	1 629 712	911 180
NEO PERFORMANCE MATERIALS INC.	89 700	1 701 308	861 120
B2GOLD CORP	166 700	773 478	801 827
5N PLUS INC.	252 500	1 093 478	734 775
IAMGOLD CORP.	168 700	502 760	585 389
LUNDIN MINING CORP.	65 100	556 328	540 981
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	78 900	514 934	513 639
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	12 900	366 048	364 941
SSR MINING INC.	16 400	348 894	347 516
CENTERRA GOLD INC.	43 100	302 076	302 131

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

<b>ACTIONS</b>	<b>Nbre d'actions</b>	<b>Coût (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>
NEW GOLD INC.	226 700	327 350	301 511
FORTUNA SILVER MINES INC.	55 400	291 399	281 986
HUBBAY MINERALS INC.	33 600	244 626	229 824
I-80 GOLD CORP.	55 300	203 112	209 034
INTERFOR CORP.	9 400	361 746	197 400
OCEANAGOLD CORP.	74 100	191 885	191 178
FIRST MAJESTIC SILVER CORP.	15 000	179 687	169 200
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	12 100	112 466	108 537
SANDSTORM GOLD LTD	14 200	103 093	101 104
LUNDIN GOLD INC.	7 500	102 911	99 225
OSISKO MINING INC.	27 700	94 739	96 950
SILVERCORP METALS INC.	23 800	92 425	94 724
IVANHOE MINES LTD	8 400	88 420	89 880
PAN AMERICAN SILVER CORP.	3 800	84 533	83 980
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK	2 400	57 017	55 704
CALIBRE MINING CORPORATION	56 100	77 530	50 490
AGNICO EAGLE MINES LTD	600	42 686	42 216
KARORA RESOURCES INC.	8 500	37 810	39 525
OSISKO GOLD ROYALTIES LTD	1 700	28 539	27 744
ACADIAN TIMBER CORPORATION	1 850	36 256	27 685
LABRADOR IRON ORE ROYALTY CORP.	800	26 501	26 864
LIBERTY GOLD CORP.	47 057	51 763	26 352
STELCO HOLDINGS INC.	200	8 634	8 858
MOUNTAIN PROVINCE DIAMONDS INC.	17 000	14 489	8 840
ARIS MINING CORP.	2 100	7 436	7 035
ALTIUS MINERALS CORP.	300	6 297	6 663
ENDEAVOUR SILVER CORP.	1 200	5 377	5 256
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.	400	3 488	4 208
CAPSTONE MINING CORP.	800	3 535	3 952
ERO COPPER CORP.	200	3 533	3 728
FILO MINING CORP.	100	1 684	2 324
MAG SILVER CORP.	100	2 157	2 115
GOLDMINING INC.	1 000	1 769	1 540
ORLA MINING LTD	200	1 188	1 096
LUCARA DIAMOND CORP.	2 100	3 283	1 050
FIRST MINING GOLD CORP.	3 000	1 197	600
		<b>75 579 438</b>	<b>75 547 392</b>

## RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(tous les montants sont en dollars canadiens)

<b>ACTIONS</b>	<b>Nbre d'actions</b>	<b>Coût (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>
<b>IMMOBILIER (0,0 %)</b>			
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER PRIMARIS	8 250	123 955	120 780
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	100	1 844	1 586
		<b>125 799</b>	<b>122 366</b>
<b>SERVICES AUX COLLECTIVITÉS (0,6 %)</b>			
HYDRO ONE LTD	295 000	9 061 747	10 699 650
FORTIS INC.	179 200	10 439 080	9 709 056
ATCO LTD	151 600	6 744 851	6 424 808
BORALEX INC.	75 100	3 344 583	3 005 502
ALTAGAS LTD	44 100	1 271 711	1 031 058
POLARIS RENEWABLE ENERGY INC.	16 900	341 791	237 783
INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC.	6 600	108 382	106 920
TRANSALTA RENEWABLES INC.	7 600	108 813	85 500
EMERA INC.	600	31 508	31 050
		<b>31 452 466</b>	<b>31 331 327</b>
<b>ACTIONS AMÉRICAINES (25,6 %)</b>			
FINB BMO MSCI USA ESG LEADERS	38 943 730	1 470 991 282	1 404 310 904
		<b>1 470 991 282</b>	<b>1 404 310 904</b>
<b>Total des actions</b>		<b>2 177 374 986</b>	<b>2 076 727 079</b>
Moins : coûts de transaction		534 242	
<b>Total des placements</b>		<b>5 919 123 630</b>	<b>5 481 025 897</b>